



République Française

Département du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
18	18	18
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de convocation 7 décembre 2022
--

Objet de la délibération
ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022 ET DU 20 OCTOBRE 2022
CM 2022//12-D01

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

le 23/12/2022

**Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Capinghem**

Séance du 14 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux le 14 décembre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : C MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, S. DUMORTIER, G. OUDAERT, M. BILLOIR, J. BAUDOUIN, C. CABY, A. KIMOUR, J. AGNIERAY

Absents excusés avec pouvoir : P. MOUCHON >pouvoir à T. WIDHEN, F. TREDEZ >pouvoir à MC. FICHELE, G. TRAPASSO >pouvoir à PARABOSCHI, K. UDRY >pouvoir à A. KIMOUR, N. ROUBAUD >pouvoir à J. AGNIERAY

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 14 Décembre 2022

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter. Il n'y a pas de modification à apporter.

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité,

- Le procès-verbal du 29 septembre 2022
- Le procès-verbal du 20 octobre 2022

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Vincent Ducourau,
Secrétaire de séance

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

le 23/12/2022